

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale syndicale et assemblée des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais. tenue le mardi 24 novembre 2010 à 12 h à la grande salle C-0071 du pavillon Alexandre-Taché et au local J-3123 (Saint-Jérôme).

Ont signé la feuille de présences :

ADI, Kamel ALLILI, Mohan Saïd AMINE, Samir AVON, Emmanuelle AZONDÉKON, Sébastien BEAUDOIN, Michel BEJAOUI, Ali BELLEMARE, Guy BÉRUBÉ, Annie BLANCHETTE, Michel BOUDREAULT, Paul BOUKENDOUR, Saïd BOURGAULT, Julie BRIAND, Louise CADIEUX, Alain CHÉNARD, Josée (St-Jérôme) CÔTÉ, Denyse DAIGNEAULT, Ginette DANKOVA, Natalia della FAILLE, Dimitri DUFOUR, Muriel	DUFOUR-POIRIER, Mélanie EL GUEMHIOUI, Karim ÉMERY-BRUNEAU, Judith FONTAINE, Sylvie FORGET, Hélène FOUCHER, Roland GOULET, Marie-Josée HOULE, Dominique (St- Jérôme) IGLEWSKI, Michal IKA, Lavagnon KASSI, Bernadette SAINT-PIERRE, Chantal SIMARD, Jean-François SINCLAIR, Francine TALBI, Larbi THIBAUT, Sylvie TREMBLAY, Jean-François VOLKOV, Igor WILS, Thierry ZAREMBA, Marek B.	KOPLAY, Michel Tamas KORWIN-PAWLOWSKI, Michael L. LEROUX, Mylène LOGRIPPO, Luigi MAJOR, Francine MERCIER, Louise MOREAU, André C. NAJEM, Elmustapha NOËL, Martin PETERS, Martine PHARAND, Johanne PICHÉ, Geneviève (St- Jérôme) RACICOT, François-Éric RANCOURT, Francine ROBERT, Marie ROBITAILLE, Martin SAINT-MACARY, Jan
---	---	--

Désignation d'un-e président-e d'assemblée

Elmustapha Najem constate le quorum.

Elmustapha Najem propose de nommer Martin Robitaille président d'assemblée.
Monsieur Robitaille accepte.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Assemblée générale des professeurs

1. Désignation d'un-e président-e d'élection

Elmustapha Najem propose Mélanie Dufour-Poirier comme présidente d'élection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Élections

Deux postes à combler à la Commission des études et un poste à combler au Conseil d'administration.

On procède aux élections.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Mandat de 3 ans)

Il s'agit de remplacer monsieur Luc Chaput dont le premier mandat a pris fin le 20 février 2010.

1 candidature : Martin X. Noël

Résultat du vote pour Martin X. Noël

Pour : 51

Contre : 5

Abstention : aucune

Monsieur Martin X. Noël est élu à la majorité.

COMMISSION DES ÉTUDES

(mandat de 2 ans)

Il s'agit de renouveler ou de remplacer madame Ana-Maria Davila-Gomez dont le premier mandat s'est terminé le 20 mai 2010.

À titre de professeur :

1 candidature : Lizanne Lafontaine

Résultat du vote pour Lizanne Lafontaine :

Pour : 52
Contre : 4
Abstentions : 2

Madame Lizanne Lafontaine est élue à majorité.

À titre de personne occupant un poste de direction d'enseignement ou de recherche :

1 candidature : Chantal Saint-Pierre

Résultat du vote pour Chantal Saint-Pierre :

Pour : 52
Contre : 3
Abstentions : 3

Madame Chantal Saint-Pierre est élue à majorité.

Assemblée générale syndicale

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite maintenant les membres à examiner le projet d'ordre du jour et demande si des modifications ou ajouts doivent être apportés.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 4 mai et du 24 août 2010 (p.j.).
3. Grievs et litiges.
4. État des négociations et moyens de pression.

5. États financiers (approbation) (p.j.).
6. Nomination du vérificateur.
7. Dégagements.
8. Varia.
 - 8.1 Journée nationale du 25 novembre.
9. Pourparlers avec l'employeur.
10. Levée de l'assemblée.

Sur proposition de Louise Mercier, appuyée par Francine Sinclair, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

2. **Adoption des procès-verbaux des assemblées du 4 mai et du 24 août 2010 (p.j.).**

Procès-verbal du 4 mai 2010.

Les membres sont invités à proposer des changements, s'il y a lieu. Aucune correction.

Sur proposition de Guy Bellemare, appuyé par Mohand Saïd Allili, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 mai 2010.

Procès-verbal du 24 août 2010.

Les membres sont invités à proposer des changements, s'il y a lieu. Aucune correction.

Sur proposition de Francine Sinclair, appuyé par Guy Bellemare, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 août 2010.

3. Griefs et litiges.

À l'assemblée du 4 mai dernier, Elmustapha Najem informait les membres du grief qui a été déposé portant sur des consignes aux directeurs des départements dans le cadre du processus d'embauche. Le grief est toujours en cours. L'exécutif va se réunir après l'Assemblée pour prendre une décision. **À suivre.**

Monsieur Najem nous informe qu'il y a plusieurs litiges entre les membres. **À suivre.**

4. État des négociations et moyens de pression.

Chantal Saint-Pierre informe l'assemblée sur le déroulement des négociations. Il y a eu cinq rencontres à date. La partie patronale a déposé son cahier de demandes. Tout est fait pour créer un bon climat de négociations. Pour le moment tout progresse très bien. Trois autres rencontres à venir. Chantal Saint-Pierre nous informe que pour le moment, suite aux séances accélérées, on ne penche pas vers les moyens de pression. Si besoin il y a, une assemblée extraordinaire sera convoquée. Les membres seront informés des développements lors d'une prochaine assemblée. Possibilité de tenir une assemblée le 15 décembre.

À suivre.

5. États financiers (approbation) (p.j.).

Louise Briand nous présente les états financiers.

Ali Béjaoui, appuyé par Louise Briand, propose d'adopter les états financiers.

Adopté à l'unanimité.

6. Nomination du vérificateur.

Louise Briand, appuyée par Johanne Pharand, propose de reconduire le mandat de la firme Lemire & Morin & Tremblay Inc.

Adopté à l'unanimité.

7. Dégagements.

Elmustapha Najem prend la parole. Il informe l'assemblée que 7 dégagements sont accordés à l'exécutif. Six personnes se partagent ces dégagements. Par une proposition dûment appuyée par l'exécutif du SPUQO et vu la surcharge de travail, on demande à l'assemblée de payer un dégagement supplémentaire.

Louise Mercier, appuyée par Bernadette Kassi propose de payer un dégagement supplémentaire.

Adopté à l'unanimité.

8. Varia.**8.1 Journée nationale du 25 novembre.**

Elmustapha Najem informe les membres de la tenue de la journée nationale de réflexion contre la hausse des frais de scolarité et pour une université libre, accessible et démocratique qui se tiendra le 25 novembre prochain. Cette journée se veut une rencontre d'échange avec des invités et des animateurs en vidéoconférence avec l'ensemble des universités en région à partir de l'UQAM. Elle a également pour but de se préparer à réfléchir sur les enjeux que la Ministre de l'Éducation compte faire lors de la rencontre des partenaires de l'Éducation le 6 décembre prochain à Québec. Elmustapha Najem demande aux membres, s'ils le peuvent, de se libérer pour assister à cette conférence. La vidéoconférence se tiendra à la salle E-0225.

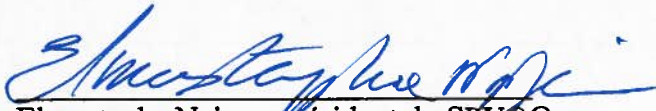
9. Pourparlers avec l'employeur.

Elmustapha Najem prend la parole. Il informe les membres que dans un milieu syndical, c'est le syndicat qui négocie les conditions de travail avec l'employeur et non les individus. Il demande aux membres de respecter cette façon d'agir.

10. Levée de l'assemblée.

À 13 h 15, l'ordre du jour étant épuisé Ali Béjaoui propose de lever la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.


Elmustapha Najem, président du SPUQO


Martine Clément, secrétaire d'assemblée